



LETTRE D'INFORMATION N° 3

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87

mail : mairie.norroy.le.veneur@wibox.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 - 11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h 00

INFORMATIONS MUNICIPALES

"L'extrait du rôle des cotisations foncières de l'année 2016 pour notre commune, est affiché en mairie conformément aux textes qui régissent le recouvrement des cotisations d'assurance "accidents du travail agricoles".

Gens du Voyage

Nous avons sollicité mes adjoints et moi-même un entretien avec le Secrétaire Général de la Préfecture au sujet de la problématique de stationnement illicite des gens du voyage et il nous a été confirmé qu'aucune aire de stationnement (séjour longue durée) ne sera installée sur Norroy le Veneur. La question de l'aire de grand passage (court séjour) reste entière, puisque le schéma départemental doit être terminé en 2017 et qu'il manque deux aires sur la région. Sachez que nous sommes actifs sur ce dossier et que nous vous tiendrons au courant du suivi.

Sur l'Ecoparc, nous demandons une nouvelle réunion avec le Président de La Communauté de Communes afin d'affiner les travaux déjà entrepris en début d'année pour empêcher l'installation des gens du voyage.

Collecte de gazon

Dans le cadre des services de proximité proposés par la municipalité, nous vous informons que les bacs de collecte de gazon seront installés à compter du lundi 25 avril 2016. Seul le gazon doit y être déposé.

Essai d'un lampadaire Led

Nous installons temporairement un lampadaire Led, rue de la Chavée. Nous pouvons faire une économie de 56% sur la consommation, obtenir un coût réduit sur l'entretien qui était annuel et qui grâce à ce système passerait à un entretien tous les deux ans ainsi qu'une réduction de l'abonnement lequel est calculé sur la puissance des lampes qui est actuellement de 100 W et qui passerait à 50 W.

Barrière Chemin de la Mine

Pour éviter les fréquents dépôts d'ordures sauvages sur ce chemin, il sera mis une barrière à cadenas en haut du chemin et un arrêté municipal sera établi pour instaurer une zone d'interdiction de circuler sauf ayant-droits.

Rénovation du site internet...votre avis compte !

La municipalité travaille actuellement à la rénovation du site internet avec la société SOS Micro 57 installée à Norroy le Veneur. Nous souhaitons prendre en compte vos besoins en matière d'informations afin de rendre le site internet le plus fonctionnel possible. Merci d'indiquer par ordre de préférence décroissant les informations que vous recherchez le plus souvent sur le site internet de la commune. Par exemple les informations sur les manifestations communales, les bulletins municipaux, des horaires, l'urbanisme...

Transmettez en mairie par mail ou sur support papier vos priorités en matière d'information :

- choix n° 1 :
- choix n° 2 :
- choix n° 3 :

La Messine

Elle arrive à grand pas...1^{er} mai 2016 : départ parking salle Albert Bourson à 9 heures - retour Départ de Metz à 12 heures - un apéritif vous sera offert ainsi qu'à vos conjoints pour terminer cette manifestation de façon conviviale.

Les tee-shirts seront à récupérer à la mairie une semaine avant. Nous vous contacterons dès qu'ils seront en notre possession.

Une rose, un Espoir

Pour récolter des dons au profit de la lutte contre le cancer, les motards sillonneront notre village durant le week-end du 23 et 24 avril 2016, ils mettront une croix à la craie sur le trottoir pour indiquer leur passage pour que d'autres motards ne vous dérangent pas.

Communauté de Communes Rives de Moselle

A louer à Norroy le Veneur, Plesnois et Ay sur Moselle
Appartements F2 type seniors en RDC, adaptés aux personnes à Mobilité réduite,
Eligibilité selon des conditions de ressources.

Contact : Rives de Moselle -Pôle technique 1 place de la gare 57280 MAIZIERES LES
METZ - tél : 03.87.51.91.22 - Courriel : technique@rivesdemoselle.fr

ASSOCIATIONS

Concert samedi 23 avril 2016

La chorale Quarte Blanche fête ses 20 ans. Concert à l'église Saint Pierre de Norroy le Veneur à 20 h 30.

Voilà le retour des beaux jours, et avec eux, des travaux au jardin!

Avril-Mai est la période idéale pour tailler les haies!

Et donc se rendre en déchèterie...

PAS FORCÉMENT!
Avec les Guides Composteurs et la Communauté de Communes Rives de Moselle, vous êtes conviés à une **OPÉRATION BROYAGE!**

Apportez vos tailles de haies fraîchement coupées et autres déchets broyables et nous les transformerons en **BROYAT!**

NOTE:
-Prévoyez des sacs afin de repartir **avec votre BROYAT** pour l'utiliser comme compost et paillis;
-Amenez un volume **ÉQUIVALENT** à un coffre de voiture;
-Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 3.5cm;

Rendez-vous à l'école de **PLESNOIS le samedi 30 avril** entre **10h et 12 h**, lors de la bourse aux plantes organisée par l'association «De Feuilles en Fleurs»!

RIVES MOSELLE

Bourse aux plantes à l'école de Plesnois le samedi 30 avril 2016 : Opération broyage avec les guides composteurs et la Communauté de Communes

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 4 avril 2016

Vote des trois taxes

Ces trois taxes sont les taxes directes locales dont le produit est versé au budget communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas majorer le taux des taxes pour l'année 2016.

Les taux seront les suivants :

Taxe d'habitation : **7,52** %

Foncier bâti : **9,42** %

Foncier non bâti : **50,51** %

Subventions aux Associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2016.

ASSOCIATIONS	OBJET	Propositions ANNEE 2015
Association Sport et Détente	fonctionnement	3 150,00 €
	Festival couarail	3 150,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	assurances	650,00 €
club de foot Les Coteaux		2 115,00 €
le Pré au Cœur (maison de retraite)		360,00 €
Souvenir Français		200,00 €
Union Nationale des Combattants		200,00 €
Une Rose, un Espoir		270,00 €
La Pédiatrie Enchantée		270,00 €
La prévention routière		270,00 €
Usep Metz Nord	Facture transport	214,20 €
AFAD		270,00 €
Restaurant du Cœur		270,00 €
Croix rouge		270,00 €
Trans'boulot		200,00 €
TOTAL		11 859,20 €

L'association Intercommunale de Feuilles en Fleurs ne demande aucune subvention pour son fonctionnement. Elle obtient des ressources par l'organisation et la participation de manifestations. La Municipalité la soutient par le prêt du jardin partagé « le clos de Vémont » et par la mise à disposition d'un local pour ses outils de jardinage.

L'association « l'Eglise de Norroy-Plesnois d'hier à aujourd'hui » ne demande aucune subvention pour son fonctionnement. La commune soutient cette association par l'aménagement d'un local au sous-sol de la mairie afin que ses membres puissent travailler sur les vitraux retrouvés dans le grenier du presbytère qui sera prêt au mois de juin.

Outre notre participation financière, l'ASD a notre soutien par : le prêt de la salle A. Bourson et de la salle du Fournil pour ses activités, le prêt de matériels, l'aide logistique par notre Service Technique.

Budget Primitif 2016

Ce budget a été préparé par la commission des finances et est présenté par Mme KLEIN BELLUCO, Adjointe aux finances.

Fonctionnement 2016

Le montant total des dépenses de gestion courante s'élève à : 666 649,27 euros, les principaux postes de dépenses sont :

- Charges à caractère général (fournitures d'entretien, combustibles, assurances, transports, manifestations...) : 260 115 euros
- Charges de personnel et frais assimilés : (personnel titulaire et non titulaire, jeunes embauchés pour travaux d'été) : 250 000 euros.
- Autres charges de gestion courante : (subventions associations et particuliers, indemnités des élus...) : 71 000 euros.
- Dépenses imprévues de fonctionnement : 85 534,27 euros
- Virement à la section d'investissement : 704 100 euros (dont 4 100 euros amortissement subventions aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie)

Le montant des dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 370 749,27 euros.

Les principaux postes de recettes sont :

- les contributions directes (produit des trois taxes), la dotation communautaire, les différentes participations de l'Etat : 895 600 euros
- Report de l'année 2014 : 475 149,27 euros.

Informations parvenues après le vote du budget :

La Direction Générale des Collectivités Locales vient de nous faire parvenir le montant de la dotation de notre commune. Elle s'élève à 40 355,00 euros soit une baisse de 39.58%.

En ce qui concerne la dotation nationale de péréquation de 18 663,57 euros, elle nous est supprimée.

Investissement 2016

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :
2 908 526,89 € avec un report de 1 979 679,29 euros (travaux non effectués ou non soldés en 2015).

Nous allons mettre en œuvre pour 2016 les grandes orientations voulues par notre équipe et ce, dans le respect des nouvelles règles de l'environnement et d'économie d'énergie :

. Travaux enfouissement réseaux et voiries Rue de Fèves : 170 000 euros avec un report de 695 915,23 euros.

. Rénovation cuisine, sanitaires, extérieurs, balustrade aux abords des gradins de la salle Albert Bourson 130 000 euros avec un report de 370 000 euros.

. Projet Aménagement Maison Duval 380 000 euros avec un report de 400 000 euros (Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles, une salle intergénérationnelle, d'espaces multi services, d'un lieu dédié à un marché...).

. Aménagement antenne paroissiale et Mairie 50 000 euros avec un report de 353 254,74 euros

. Travaux escaliers de l'église 30 000 euros

Votre du Conseil : 13 pour, 1 abstention, 1 contre

Travaux d'été pour nos jeunes

Traditionnellement la commune embauche les jeunes âgés de 16 ans au 1er juillet.

Madame le Maire propose de reconduire cette tradition. Cela représente le premier contact des jeunes Noverois avec le monde du travail.

Madame le Maire propose de voter un crédit de 400 heures.

Accord à l'unanimité

Dotation scolaire

Madame le Maire propose de l'inscrire au budget 2016, répartie de façon suivante :

École élémentaire : 44 euros par élève

École maternelle : 44 euros par élève

Par classe (2 élémentaires et 1 maternelle) : 265 euros X 3

Par ailleurs, la commune paie le téléphone, Internet, tous les déplacements en bus dans un rayon de 15 km ainsi que l'éveil Musical en maternelle.

Accord à l'unanimité

Subvention à l'Association des Anciens Combattants au profit des écoles CM1 et CM2

Le Souvenir Français et l'Union Nationale des Combattants organisent la visite du Fort Queuleu et du musée ASCOMEMO à Hagondange pour les enfants de CM1 et CM2 en 2016. Ils demandent une participation de 180,00 euros.

Accord à l'unanimité

Subvention aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie

Trois nouvelles demandes de subventions de travaux faits par les administrés nous sont parvenues.

Celles-ci doivent être approuvées par le Conseil et l'ont été à l'unanimité.

Indemnité de chasse pour le percepteur et l'agent communal

Le produit de la location de la chasse est réparti dans notre commune pour toute la période de la location (9 ans). Suivant la délibération du conseil municipal du 20/10/2014, le receveur municipal a droit à une indemnité de 4% sur les recettes et 4% sur les dépenses.

Le personnel communal chargé de l'établissement des états de répartition du produit de la chasse bénéficie de la même indemnité.

Il est proposé de reconduire le versement de cette indemnité.

Accord à l'unanimité

Adhésion d'une commune au SIVU

La Commune de FAMECK 57, 14 148 habitants, demande d'adhérer au SIVU du Chenil du JoliBois.

Accord à l'unanimité

